



Lévis, 5 avril 2019.

Madame Ginette Galarneau. Présidente.
Commission de toponymie du Québec.
750, boulevard Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1

Objet : Projet d'attribuer le nom de Jean Lapierre à un important tronçon de l'Autoroute 10.

Madame la présidente.

Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) œuvre depuis plus de trente-six ans dans les domaines de l'environnement, du patrimoine historique et de l'aménagement. Notre organisme est déjà intervenu en 2012 auprès de la Commission pour s'objecter au projet de de l'ADQ de dénommer l'autoroute Henri-IV (sortie des ponts à Québec) en faveur d'« Autoroute de la Bravoure ». Par la présente, il veut à nouveau porter objection devant la Commission. Cette fois, son opposition concerne ce curieux projet piloté par le Ministre des Transports François Bonnardel de faire un «clin d'œil» au défunt Jean Lapierre en attribuant son nom à un important tronçon de l'autoroute 10 reliant le pont Samuel-de-Champlain aux Cantons-de-l'Est.

Comme nous le soutenions dans notre intervention précédente, selon les règles mondialement reconnues, un toponyme doit pouvoir conserver une signification durable dans le temps. Il doit, soit être en rapport avec le lieu en question, soit faire référence à un personnage historique reconnu. À ce chapitre, en tout respect pour le personnage et sa carrière de chroniqueur politique à TVA, nous trouvons que la proposition «Jean Lapierre» est non avenue. À une époque où sont quotidiennement interpellées les

questions d'identité, la toponymie demeure et doit demeurer un vecteur de mémoire et un outil de valorisation du patrimoine historique et humain.

Notre réflexion nous a, en même temps, amenés à considérer le peu de poids des toponymes féminins dans l'ensemble du répertoire toponymique des grandes voies de transport du Québec, lesquels sont incidemment les plus présents dans la mémoire citoyenne. Les femmes représentent 52 % de la population du Québec, pourquoi une telle exclusion systématique? Pour le GIRAM, il est plus que temps de corriger la situation. À cette fin, il propose à la Commission de puiser parmi les cinq noms suivants pour nommer ou renommer le tronçon d'autoroute en question.

Marie Morin (1649-1730). Première écrivaine née en Nouvelle-France, elle rédige en 1697 *Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Son récit constitue l'une des sources les plus précieuses sur la vie quotidienne au 17^e siècle.

Émilie Tavernier-Gamelin (1800-1851). Veuve fortunée qui aurait pu fermer les yeux, mais dont le courage la porte à prêter secours aux Patriotes arrêtés durant le soulèvement de 1837-38 (Montérégie) et qui ouvre à Montréal le premier refuge réservé aux femmes âgées et démunies.

Idola Saint-Jean (1880-1945). En 1930, cette féministe qui ose présenter sa candidature aux élections fédérales. Battue, elle poursuit néanmoins sa lutte jusqu'à ce que les Québécoises obtiennent le droit de vote, en 1940.

Léa Roback (1903-2000) Ni l'intimidation des patrons ni les menaces du clergé n'arrêtent cette syndicaliste, qui obtient, en 1936, le premier contrat de travail des ouvrières du vêtement.

Madeleine Parent (1918- 2012). Une des syndicalistes les plus fonceuses du Québec. Âgée de seulement 24 ans, elle dirige le mouvement de syndicalisation des usines de Valleyfield et de Montréal de Dominion Textile. Emprisonnée pendant plusieurs années, elle est forcée de s'exiler du Québec.

Nous remercions les membres de la Commission de bien vouloir considérer la présente requête.

Pierre-Paul Sénéchal. Président.

Pour le conseil d'administration : Antoine Boivin, Gaston Cadrin, Germain Gauvin, Danielle V. Gagnon, Suzanne Lemire, France Rémillard, Noëlla Robin, Jacques Tailleux.